

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 26 MARS 2021

Absents avec excuse : Richard Ronze, Yohann Taillandier
Jean-François Colomb en visioconférence.

Secrétaire : Marie-Anne Sablé

Sous la présidence d'Evelyne Chouvier, Maire, lecture est faite du compte-rendu du conseil municipal du 26 février 2021 par Véronique Levet, il est approuvé à l'unanimité.

1- BUDGET

Présenté par Monsieur le 1^{er} Adjoint en charge des finances :

A. COMPTES DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal approuve le CG « commune » - **Délibération à l'unanimité.**

B. COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (Sous le Présidence de David MURE)

• Commune

Section de fonctionnement

- ◊ Dépenses = 833 262,48 €
- ◊ Recette = 1 197 406,40 €
- ◊ Excédent = 364 143,92 €

Section d'investissement

- ◊ Dépenses = 513 684,93 €
- ◊ Recettes = 681 419,73 €
- ◊ Excédent = 167 734,83 €

Le Conseil Municipal (le Maire ne prenant pas part au vote) approuve le CA « commune » 2020 - **Délibération à l'unanimité.**

C. AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Maire propose d'affecter les résultats 2020 au budget primitif 2021, comme suit :

• Commune

Résultat 2020 de fonctionnement : excédent de 364 143,92 €

230 913,00 € à affecter au budget 2021 « commune », au compte 1068 en recettes d'investissement.

133 230,92 € à reporter au budget 2021 « commune », au compte 002 en recettes de fonctionnement.

Résultat 2020 d'investissement : excédent 167 734,83 € est reporté au budget 2021 « commune », au compte 002 en recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions - **Délibération à l'unanimité.**

D. BUDGET 2021

• Commune

Section de fonctionnement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 952 266,92 €

Section d'investissement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 696 890,00 €

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs 2021 « Commune » - **Délibération à l'unanimité.**

Les objectifs de ce budget sont : réaliser tous les projets prévus en 2021, lancer la réflexion et aller chercher des financements pour la rénovation de l'école, conserver un esprit d'économie pour anticiper une baisse des dotations.

2- AGGLO :

Conseil communautaire le 2/3 : vente d'une dameuse ; résiliation de la convention de délégation Eau pour Sauvain ; conventions avec le PLIE et OCAD3E (recyclage des déchets électriques), transfert de la compétence eau potable ; création d'une unité touristique nouvelle à Chalmazel ; adhésion au dispositif « Petites villes de demain » pour 4 communes.

Conférence des maires le 16/3 : présentation du CRTE (contractualisation entre l'Etat et l'Agglo) qui doit être signé fin juin 2021.

Réunions de secteurs le 3/3 (Voirie : évolution de la compétence, programme travaux 2021 ; compétence Eclairage public), de pôle le 18/3 à St-Marcellin (situation COVID, CRTE), visio sur la présentation du Service Environnement, l'organisation d'une formation sur les incivilités est envisagée, Espaces verts : coût facturé aux communes pour les années 2018-2020.

3- Commission « Social » :

APIJ : le projet est différé, les partenaires doivent se coordonner.

CCAS : réunion du 12/3 (bilan Noël, budget, actions jeunes à mettre en place, formation aux premiers secours).

EHPAD : rencontre avec le directeur.

4- Commission « Ecole » :

Réunion avec Soleymieux sur les dérogations de scolarisation le 25/3 : aucune dérogation d'enfant du RPI allant dans d'autres communes n'est acceptée. L'inverse est possible et un tarif spécifique cantine est envisagé (5€ le repas) si la commune refuse de signer une convention.

CR du conseil d'école du 2/3 : un effectif de 150 enfants est prévu pour la prochaine rentrée ; à l'initiative des élus de Marols, les maternelles venant de cette commune ne seront plus pris en charge sur le RPI ; remerciement de l'équipe enseignante pour le financement par les communes du spectacle de Noël.

Superstrat : une convention est signée avec cette Compagnie pour le coût de 16 repas à la cantine, soit 128 € - **Délibération à l'unanimité.**

5- Commission « Administration/Finances » :

Région : dans le cadre du plan de relance subvention de 100 000 € accordée pour le bâtiment technique ; aide de 526,41 € accordée pour l'achat du purificateur d'air par filtration.

Couverture mobile : venir en mairie pour faire remonter les défaillances.

CDPPT : réunion le 23/3 au Chambon-Feugerolles (bilan annuel de la présence postale dans la Loire).

ENEDIS : point sur l'installation des compteurs linky dans la Loire.

Risques majeurs : reprise du dossier le 17/3

6- Commission « Voirie » :

Fustier : RV sur le terrain avec l'Agglo le 1/3

La réfection de la route d'Annézieux se fera en juin en concertation avec Soleymieux. Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales reportent provisoirement la réfection du chemin de Lomier.

Amende de 135€ envisagée pour les déjections canines sur le domaine public.

7- Commission « Bâtiments » :

Local Perception : devis de plomberie accepté de l'entreprise Marchand S.A.S. de 618,90€ H.T., d'électricité de l'entreprise Blanchard de 5 547€ H.T. - **Délibération à l'unanimité.** Montant du futur loyer fixé à 550 €/mois - **Délibération à l'unanimité.**

Forez'tière : une annonce sera déposée pour la gérance à partir du 1er juillet.

Madone : les travaux s'effectueront début avril ; nous recherchons des témoignages et des photos sur les pèlerinages s'y déroulant.

8- Commission « Culture et communication » :

Fleurissement : commande est passée aux Ets Vernet. Les élus planteront le lundi de Pentecôte, cette année les couleurs seront : orange/rouge/jaune.

Réunion le 10/3 : la thématique du prochain bulletin sera « La forêt ».

Le tour du Forez en 87 jours : concert à St-Jean le samedi 19 juin après-midi à Thinereilles pour éviter les nuisances sonores, l'encadrement de la manifestation sera pris en charge par les élus.

MJC : AG le 13/3

La question de la réfection du terrain de tennis est à l'étude.

Commémoration du 19 mars : remerciements des anciens.

Journées du Patrimoine : la commission a commencé la liste des animations.

9- Infos :

AMF : suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Requalification centre-bourg : PMU viendra en résidence les 7 et 8 avril prochain pour échanger sur le devenir du village, une info sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Info sur la lutte contre le frelon asiatique.

Raid INSA-Lyon annulé (celui-ci devait passer sur la commune).

Borne électrique : une réflexion est lancée

10- Dates des prochains CM : 7 mai et 10 juin 2021

11- Questions diverses :

GLOSSAIRE :

AG = Assemblée Générale

APIJ = Association pour l'Intercommunalité des Jeunes

CA = Compte Administratif

CDPPT = Contrat de Présence Postale Territoriale

CM = Conseil Municipal

CRTE = Contrat de Relance et de Transition Ecologique

EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

H.T. = Hors Taxes

MJC = Maison des Jeunes et de la Culture

RV = Rendez-Vous

PLIE = Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

RPI = Regroupement Pédagogique Intercommunal

AMF = Association des Maires de France

CCAS = Centre Communal d'Action Social

CG = Compte de Gestion

CR = Compte Rendu

PMU = Pari des Mutations Urbaines